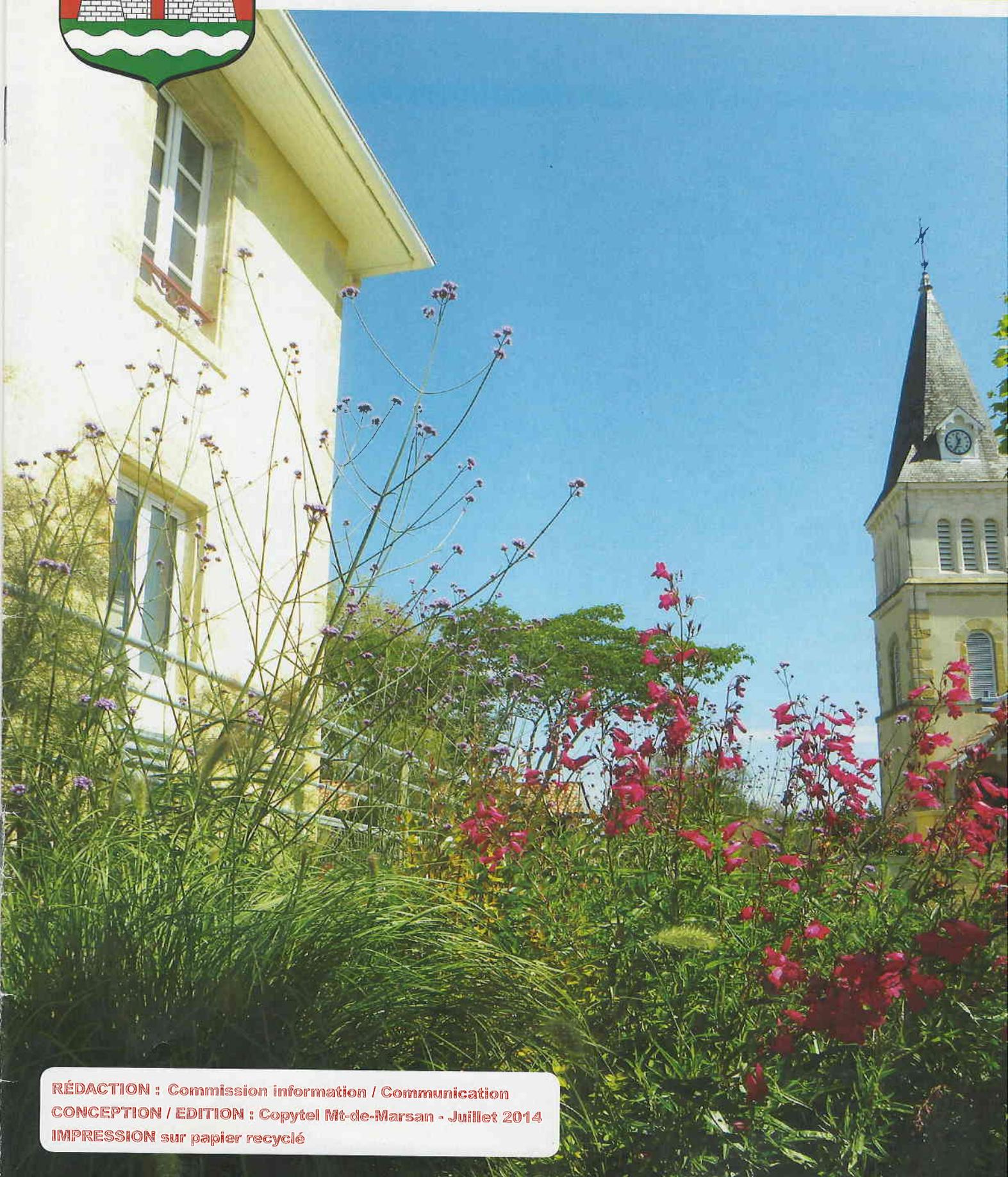


N°13

Les Échos d' Aurice



RÉDACTION : Commission information / Communication
CONCEPTION / ÉDITION : Copytel Mt-de-Marsan - Juillet 2014
IMPRESSION sur papier recyclé

SOMMAIRE

Sommaire p.2

Éditorial p.3

La nouvelle équipe municipale p.4-5

L'actu municipale p.6-9

Proche de vous...
des informations utiles p.10

Du côté des associations p.11-13

ZOOM : RPI Adour Marsan p.14-15

La tête dans les étoiles p.16
et les pieds dans l'Histoire...

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Ce début d'année 2014 aura connu quelques événements importants dans la vie politique en général et dans nos villages ruraux en particulier.

A l'occasion des municipales du 23 mars, les électeurs et électrices Auriçois ont donné une nouvelle mandature à un groupe d'élus issus pour partie de l'ancienne municipalité renouvelée de six conseillers, de toutes sensibilités.

Je profite de l'occasion pour, au nom de cette municipalité, vous remercier sincèrement de la confiance que vous nous accordez, pour les six années à venir, vous trouverez ci-contre les attributions et autres délégations du conseil municipal.

Puis sont venues les élections Européennes, respectant les idées de chacun, je m'abstiendrais ici de commenter les résultats surprenants des élections locales, qui font écho à l'électorat national.

Ce vote serait-il une forme d'expression de désarroi de l'ensemble des électeurs ? Des jeunes sans emploi et moins jeunes à qui l'on a promis une meilleure situation ! Je le pense.

Dans ce monde en pleine mutation, tant d'incertitudes nous demandent de rester vigilants face aux nouvelles réformes et autres décisions impopulaires que l'on nous promet, cultivons l'espoir, ça, personne ne peut nous le prendre.

A l'occasion des vœux, je vous remerciais pour votre soutien et votre participation dans les épreuves difficiles qui ont émaillé le mandat écoulé : tempête 2009, création de la station d'épuration, démarches d'emprunt pour les travaux de canalisations et fortes intempéries qui ont rendu très difficiles la pose du réseau.



Si tous ces soucis sont du quotidien de la municipalité, elle s'engage cependant à rester motivée et réaliste pour continuer dans le même dynamisme les rénovations et les aménagements nécessaires à notre commune, à nos associations, à nos écoles.

A l'approche des vacances et à la venue de diverses manifestations festives d'été, il m'est agréable de vous souhaiter de passer de bonnes vacances pour oublier un peu, notre surmenage quotidien.

Bonne lecture pour ce 1^{er} bulletin municipal 2014.

Le Maire, Francis CAZAUX

LA NOUVELLE ÉQUIPE POUR LES 6 PRO



Debout au 1^{er} rang de gauche à droite : Corinne GARDESSE - Chantal DAGUERRE - Martine LABIDALLE - Francis CAZAUX (Mr le MAIRE) - Sylvie MARTINS (3^{ème} adjoint) - Catherine COLLET - Anne CASTETS (2^{ème} adjoint)

Assis au 2^{ème} rang de gauche à droite : Jean Luc LACOUTURE - Christophe SOURROUILLE (4^{ème} adjoint) - Thierry DUVIGNAU - François MALBRANQUE - Bernard DESORMIERE - Frédéric LAFITTE (1^{er} adjoint) - Alban CHOQUET - Marc JUZAN

LES COMMISSIONS

Tous les adjoints ainsi que Mr le Maire sont associés à toutes les commissions.

1^{er} ADJOINT : Mr Frédéric LAFITTE
en charge de la Commission Finances (préparation du budget en partenariat avec le secrétaire de mairie / Développement économique / emprunts / subventions / assurances / formation des élus).

Conseillers délégués : CHOQUET Alban, DAGURRE Chantal, DESORMIERE Bernard, DUVIGNAU Thierry, GARDESSE Corinne, LABIDALLE Martine, MALBRANQUE François.

2^{ème} ADJOINT : Mme Anne CASTETS
en charge d'une première commission Environnement - Urbanisme - Bâtiments communaux.

Conseillers délégués : CHOQUET Alban, DUVIGNAU Thierry, JUZAN Marc, LABIDALLE Martine.

En charge d'une 2^{ème} commission Voirie réseaux / Espaces verts

Conseillers délégués : CHOQUET Alban, DESORMIERE Bernard, JUZAN Marc, LACOUTURE Jean Luc.

Conseiller technique : LAFITTE Frédéric

3^{ème} ADJOINT : Mme Sylvie MARTINS
en charge de la commission Sports Loisirs / Fêtes Cérémonies et de la commission Relation avec Association / Information Communication / Bulletin municipal / Site internet.

Conseillers délégués : COLLET Catherine, DAGUERRE Chantal, GARDESSE Corinne, JUZAN Marc, LACOUTURE Jean LUC, LABIDALLE Martine, MALBRANQUE François.

4^{ème} ADJOINT : Mr Christophe SOURROUILLE
en charge de la commission des Affaires scolaires et TAP / Affaires culturelles / Suivi ADSL et Téléphonie mobile.

Conseillers délégués : CASTETS Anne, COLLET Catherine, DAGUERRE Chantal, GARDESSE Corinne, MALBRANQUE François, MARTINS Sylvie.

CHAINES ANNÉES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : LAFITTE Frédéric - CASTETS Anne - MARTINS Sylvie - SOURROUILLE Christophe - CHOQUET Alban - DUVIGNAU Thierry - JUZAN Marc.

Suppléants : COLLET Catherine - DAGUERRE Chantal - DESORMIERE Bernard - GARDESSE Corinne - LACOUTURE Jean Luc - LABIDALLE Martine - MALBRANQUE François.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAP DE GASCOGNE

Délégués d'AURICE dans les Commissions

Délégué au CIAS par la Com. de Commune : F. CAZAUX

Déléguée Personne Es qualité : Anne CASTETS

Délégué aux Finances Communautaires : F. LAFITTE

Délégué à la Commission d'Appel d'Offres : F. CAZAUX

Délégué au Développement Economique : F. CAZAUX

Délégué à l'Aménagement de l'Espace Urbanisme - Aménagement ZAC : F. LAFITTE

Délégué à la Voirie : F. LAFITTE

Délégué à la Mutualisation des service : F. LAFITTE

Délégué à la Commission du Tourisme : F. CAZAUX

Délégué aux Affaires Scolaires : C. SOURROUILLE

Délégués au PAYS (tous les Maires) : F. CAZAUX

Délégué à AGROLANDES : F. CAZAUX

Délégué de la Com. De Com. au SICTOM : F. CAZAUX

Syndicat Mixte Adour Chalosse Tursan : 0

Délégué à la Médiathèque : 0

Délégué à l'Information et Communication : 0

Délégué ALPI : 0

NOS REPRÉSENTANTS DANS LES DIFFÉRENTS SYNDICATS

SIVU Scolaire : Siège à Aurice
CAZAUX Francis - SOURROUILLE Christophe - GARDESSE Corinne

S.I. DE MARSEILLON : Siège à Audignon
CAZAUX Francis - LAFITTE Frédéric

SICTOM : Siège à Saint-Perdon
CAZAUX Francis (Désigné par Communauté de Commune)

SYDEC : Siège à Mont-de-Marsan
CAZAUX Francis - SOURROUILLE Christophe

S.I. De la Vallée Moyenne de l'ADOUR : Siège à Pontonx
JUZAN Marc - DESORMIERE Bernard

S.I. Du BOS et SIRBAL : Siège à Audignon
JUZAN Marc - DESORMIERE Bernard

A.L.P.I : Siège à Mont de Marsan
LABIDALLE Martine - MALBRANQUE François

S.I. D'IRRIGATION : Siège à Cauna
LACOUTURE Jean Luc

NOS RÉFÉRENTS

Référent SICTOM : JUZAN Marc

Référent EDF : CHOQUET Alban

Délégué DEFENSE : COLLET Catherine

Délégué Prévention Routière : COLLET Catherine

SICTOM DU MARSAN

Président : Jean-Paul ALYRE
Maire / Adjt de GELOUX

Membre du BUREAU Syndical du SICTOM :
F. CAZAUX

Délégué aux Appels d'Offres du SICTOM :
F. CAZAUX

Référent Communal : M. JUZAN

SIAEP DE MARSEILLON

Président : Marcel PRUET, Maire d'Audignon

Vice-Présidents : Jean-Jacques DEHEZ, Maire de Montsoué, Francis CAZAUX, Maire d'Aurice et Didier DUPOUY, Maire de Sarraziet.

Membre Délégué aux Appels d'Offres :
F. CAZAUX

SYDEC

Président : Mr PINATEL, Maire d'ANGRESSE

Délégués Communaux :
F. CAZAUX - C. SOURROUILLE

L'ACTU MUNICIPALE : LE BUDGET

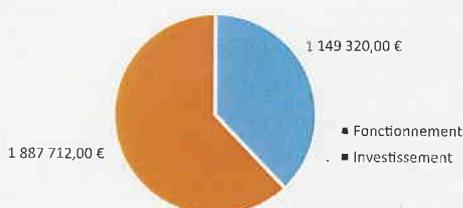
A noter quelques éléments clés :

- Le taux des impôts locaux a été maintenu pour 2014.
- Aucun emprunt supplémentaire n'est envisagé avant 2017
- Une provision de 100 000 euros a été isolée en prévision des travaux du lotissement de Cés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

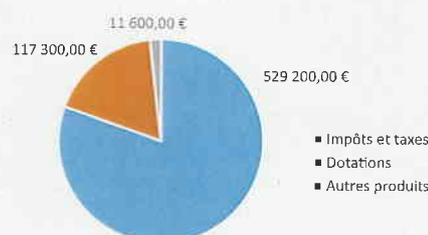
Répartition par grande masse du compte administratif 2013

Fonctionnement	1 149 320,00 €	37,84%
Investissement	1 887 712,00 €	62,16%
TOTAL	3 037 032,00 €	100,00%



Répartition des recettes de fonctionnement

Impôts et taxes	529 200,00 €	80,41%
Dotations	117 300,00 €	17,82%
Autres produits	11 600,00 €	1,76%
TOTAL	658 100,00 €	100,00%



Répartition des dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	141 600,00 €	28,83%
Charges de personnel et frais assimilés	179 900,00 €	36,63%
Charges financières (intérêts de la dette)	40 900,00 €	8,33%
Autres charges de gestion courante (subventions, adhésions diverses, indemnités élus)	117 200,00 €	23,86%
Charges diverses	11 500,00 €	2,34%
TOTAL	491 100,00 €	100,00%



Répartition des dépenses d'investissement

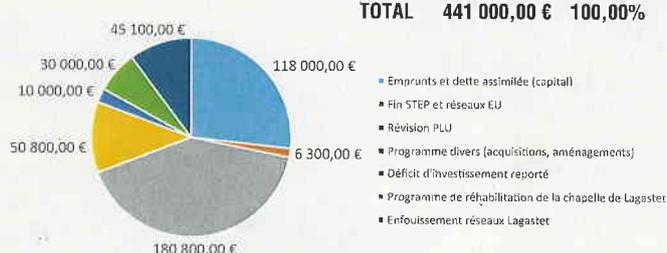
Emprunts et dette assimilée (capital)	95 500,00 €	10,24%
Immobilisations (STEP, réseaux)	822 600,00 €	88,24%
Autres immobilisations	14 100,00 €	1,51%
TOTAL	932 200,00 €	100,00%



BUDGET PRIMITIF 2014

Répartition des dépenses d'investissement

Emprunts et dette assimilée (capital)	118 000,00 €	26,76%
Déficit d'investissement reporté	6 300,00 €	1,43%
Fin STEP et réseaux EU	180 800,00 €	41,00%
Programme de réhabilitation de la chapelle de Lagastet	50 800,00 €	11,52%
Révision PLU	10 000,00 €	2,27%
Enfouissement réseaux Lagastet	30 000,00 €	6,80%
Programme divers (acquisitions, aménagements)	45 100,00 €	10,23%
TOTAL	441 000,00 €	100,00%



Répartition des recettes d'investissement

Réserves et autofinancement	198 600,00 €	45,03%
Récupération TVA	65 000,00 €	14,74%
Subventions (STEP et réseaux)	53 600,00 €	12,15%
Vente terrain (futur lotissement de Cés)	123 800,00 €	28,07%
TOTAL	441 000,00 €	100,00%



L'ACTU MUNICIPALE

LES SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Montant
Amitié et Solidarité Auriçoise	400,00 €
Amis Eglises anciennes des Landes	100,00 €
Associatio Syndicale Libre Aurice	1 000,00 €
Association Clin d'œil	200,00 €
Association Théâtre Nationale 10	500,00 €
Comice Agricole de Saint Sever	200,00 €
Comité Départemental du Tourisme	150,00 €
Fusion Basket CSA	3 000,00 €
Pastous et Pastourettes	630,00 €
Prévention Routière	200,00 €
US Auriçoise Section Gym	150,00 €
Les Francas	300,00 €
Coopérative Scolaire Aurice	200,00 €
Divers	800,00 €
TOTAL	7 830,00 €

Le Club de Pétanque : cette année la municipalité participe à l'achat de carrelage pour le sol du local (le club se chargeant des travaux).

Le Volley : le club ne demande pas d'aide directe mais souhaite que la municipalité renouvelle le matériel à savoir des poteaux et un filet.

L'ADSL À L'ÉCOLE D'AURICE

Un contrat avec l'opérateur NORDNET vient d'être signé pour 2 ans : 10 GO en réception pour 29,90 euros/mois + 10 euros de location de matériel. Ainsi l'école et le club INFORMATIQUE seront pourvus d'un bon débit.

Quant à l'ADSL et le "très haut débit" pour tous, c'est le SYDEC qui en est désormais la cheville-ou-vrière. Les Communautés de Communes du Département des Landes doivent statuer pour lui valider cette nouvelle compétence numérique (c'est déjà le cas au Cap de Gascogne). Puis un "Comité Stratégique Numérique" réunissant des délégués de chaque Communauté sera désigné. Cette instance devrait être en place et en mesure de décider d'un échéancier à l'échelle du département d'ici la fin de l'année.

Il faudra être vigilant pour essayer de nous "placer" dans la bataille ! Pour Aurice, une solution "mixte" pourrait être mise en place : la fibre pourrait remplacer le cuivre sur la ligne existante entre Cauna et Saint-Sever ; celle-ci devra être amenée jusqu'au répartiteur d'Aurice, puis être relayée par du cuivre dans les domiciles des auriçois.

Christophe SOURROUILLE

LAGASTET : LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SE POURSUIT

Nous amorçons la 4^{ème} année des travaux.

La rénovation d'un patrimoine se faisant par étape, 2014 sera réservé au changement des vitraux, la démolition de la niche (située dans le cœur) puis la pose d'un enduit dans le chœur, la sacristie et l'autel colatéral.

Chaque année la municipalité budgétise une somme en fonction de l'évolution de la rénovation.

Et chaque année depuis sa création l'association LES AMIS DE LAGASTET remet un chèque à la municipalité en fonction des dons récoltés au cours des manifestations organisées par l'association des Amis de Lagastet.



Le 16 Mai dernier, 3000 euros ont donc été versés à la commune : cette remise « officielle » est devenu au fil du temps un rituel fort sympathique qui s'achève, vous l'avez deviné, autour du verre de l'amitié.

Sylvie MARTINS

INFORMATION VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES ET DES BACS A GRAISSE

La vidange des fosses septiques est préconisée tous les 4 ans. Et pour les bacs à graisses tous les ans. Pour profiter des tarifs de groupe que la Mairie a obtenu auprès de l'entreprise LABAT d'Aire Sur Adour. La prochaine date d'intervention groupée est prévue le **2 septembre**. Vous pouvez vous inscrire en Mairie.

Quelques exemples de prix :

Base de 10 à 50 interventions Groupées :

Fosses septiques de 3 m³c : 160.37 € ttc au lieu de 181.47 € ttc individuel

Fosses de 3 m³ + bac à graisse (max1m³) : 197.30 € ttc au lieu de 228.95 € ttc individuel

Base 16 à 20 interventions groupées :

Fosses septiques de 3 m³ : 155.11 € ttc au lieu de 181.47 € ttc individuel

Fosses septiques de 3 m³ + Bac à graisse : 192.04 € ttc au lieu de 228.95 € ttc individuel

Base de 20 interventions et plus :

Fosses septiques de 3 m³ : 150.89 € ttc au lieu de 181.47 € ttc individuel

Fosses septiques de 3 m³ + bac à graisse : 187.81 € ttc au lieu de 228.95 € ttc individuel

Bacs à graisse seul : 90 € ttc au lieu de 111.84 € ttc individuel

Pour toute fosse septique supérieure à 3 m³ prévoir 16.88 € ttc par m³ supplémentaire de traitement.

L'ACTU MUNICIPALE

LIRE ET FAIRE LIRE... REJOIGNEZ NOUS !

Lire et faire lire est un programme national mis en œuvre conjointement par la Ligue de l'enseignement et l'UNAF (Union nationale des Associations familiales). Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps pour partager le plaisir de lire avec des enfants, stimuler leur goût de lecture. Une charte définit le statut du lecteur, le rôle et les engagements de chacun.

A Aurice une petite équipe est constituée. Elle intervient dans les écoles du regroupement scolaire, une fois par semaine pendant $\frac{3}{4}$ d'heure auprès de petits groupes (6 enfants) dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) liés à la mise en place de la Réforme scolaire. Les livres sont prêtés par la médiathèque de Saint Sever.

Lire pour le plaisir, permettre aux enfants en apprentissage de découvrir le plaisir de lire en lisant eux-mêmes. Voilà bien le programme. Tentez l'expérience et rejoignez-nous ! Nous voudrions étoffer notre équipe cela crée une dynamique d'échanges.

Pour tout renseignement contacter Anne Castets au 06 81 56 72 71.

LES TAP : UNE PREMIÈRE ANNÉE TRÈS POSITIVE

L'année scolaire s'est achevée, c'est donc l'heure du bilan pour les TAP mis en place lors de la rentrée 2013/2014 au sein du regroupement scolaire, pour les écoles de CAUNA et AURICE. Nous vous rappelons qu'en ce qui concerne les écoles de LAMOTHE et du LEUY, les TAP sont gérés par la Communauté de Communes de TARTAS.

Une première réunion d'étape s'est tenue le 16 janvier 2014 : autour de la table les enseignants, les intervenants, les employés communaux, les représentants des parents au Conseil d'école et bien sûr l'équipe en charge des TAP. L'enquête réalisée auprès des parents confirme les commentaires relevés au cours de la réunion : satisfaction quant aux créneaux horaires choisis, aux activités proposées, aux salles adaptées, à la ponctualité des groupes, à l'implication des enfants et enseignants.

Toutefois quelques points à améliorer : l'école de CAUNA souhaiterait que les activités TAP soient sur les mêmes créneaux horaires sur une période donnée pour davantage de lisibilité ; elle souhaiterait également que les activités toniques soient proposées en début d'après midi car les enfants sont plus agités. Ce en quoi l'équipe TAP des municipalités s'engageait à réfléchir pour satisfaire au mieux.

Courant février la Municipalité d'AURICE a été interpellé par les Parents d'élèves suite à des troubles durant le repas : problème d'indiscipline etc...

Donc début mars nous avons décidé d'être présents à la cantine ainsi qu'à la récréation qui suit pour un temps d'observation afin de prendre une décision adéquate.

Nous avons constaté que Mme DARTENUC en charge de la surveillance de ces périodes assume pleinement son rôle dans le sens où des règles ont été établies et sont respectées de tous.

Mais le nombre d'élèves à surveiller est de 52 : c'est trop pour une personne seule à l'extérieur et à l'intérieur.

Après délibération en Conseil Municipal du 17/03/2014, nous avons décidé de procéder au recrutement d'un personnel supplémentaire en la personne de Mme Emilie BOURDIL à compter du 18/03/2014 et ce jusqu'au 04/07/2014.

Cette personne est là pour seconder Mme Josiane DARTENUC pour les temps de cantine et récréation mais

également prend en charge les TAP Détente (de début d'après-midi). Jusqu'à ce jour les TAP Détente étaient assurés par les employés municipaux ; leur participation active et efficace était une solution transitoire et ne pouvait en aucun cas être pérenne.

Donc l'intégration de Mme BOURDIL, de part son parcours professionnel, est une opportunité pour les TAP DETENTE d'AURICE.



Une dernière réunion BILAN s'est tenue le 16 juin dernier. Autour de la table tous les protagonistes des TAP se sont exprimés. A l'unanimité un BILAN PLUS QUE POSITIF, EXEMPLAIRE !

Donc nous repartons pour la prochaine rentrée gonflés par les éloges et motivés pour trouver des pistes d'amélioration car on peut toujours mieux faire.

Une bonne nouvelle également : une commission TAP a vu le jour au sein de la communauté de communes chargée de réfléchir sur une éventuelle organisation communautaire pour la rentrée 2015. Notre référent représentant AURICE n'est autre que Christophe SOURROUILLE, Mr TAP. Autant dire que la C.C. CAP DE GASCOGNE a tous les atouts pour réussir et se servira d'AURICE comme exemple à suivre.

Nous comptons sur Christophe pour porter haut et fort « nos couleurs ».

Sylvie MARTINS

L'ACTU MUNICIPALE



SIMAL - SYRBAL

Des élections municipales ont eu lieu. Les syndicats intercommunaux se sont réunis pour actualiser les bureaux.

Mi mai l'assemblée générale du **SIMAL (syndicat intercommunal du Moyen Adour Landais)** s'est tenue à Pontonx, où l'ancien Président Mr SUBSOL cessant son activité électorale dans sa commune. Il nous fallait désigner un nouveau Président. Mr DUCOS, Maire de Souprosse, a été élu ainsi que 2 Vices-Présidents : Mr LABARBE (Bordères) et Mr GAUFRIAU (Dax). Pour ma part j'ai été élu à la commission d'appel d'offre.

Quelques jours plus tard le **SYRBAL (Syndicat Mixte des Rivières du Bassin de l'Adour)** à son tour, se réunissait à Saint-Sever.

Son Président Mr LABADIE a été réélu ainsi que 4 autres Vices-Présidents en charge d'une rivière : Mr LAMOTHE Pascal (Bahus), Mr TERNUS Henri (Louts), Mr LAFENETRE Jean (3 A) et Mr JUZAN Marc (Sourin-Bos).

Riverains, promeneurs, chasseurs, pêcheurs... je fais appel à votre vigilance afin de nous signaler les embâcles et érosions des rives que vous pouvez être amenés à constater. D'avance je vous en remercie.

Marc JUZAN
Vice-président du SYRBAL

CHACUN SA BÛCHETTE...

Le 1^{er} Mai on plante, le 31 Mai on fait tomber pour arroser...
C'est la devise mais surtout l'honneur que nous font les jeunes du Comité des Fêtes... chaque mois de MAI.
Certains conseillers dont Mr le MAIRE se sont découverts une âme de bûcheron et ont tenu à scier eux-mêmes leurs bûchettes...

Sylvie MARTINS



POUR UN « OUI » ENCORE PLUS SOLENNEL

Certes les mariages à AURICE sont rares. Mais le Conseil Municipal a décidé d'investir dans 2 beaux fauteuils qui donneront à n'en pas douter de l'allure aux cérémonies futures.

Quand je dis Conseil Municipal il faut préciser l'équipe féminine du groupe (sans féminisme aucun), avec pour seule devise : le changement tient parfois à certains détails.

Sylvie MARTINS



PROCHE DE VOUS... DES INFORMATIONS UTILES

ASSOCIATIONS SPORTIVES

PRÉSIDENT OU RESPONSABLES	ASSOCIATION	TÉLÉPHONE	ADRESSE
LAFITTE Frédéric	CSA BASKET	05 58 76 30 88	147 avenue de Laouzet, 40500 AURICE
GARDESSE Claudine	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	05 58 76 06 48	390 route de Cauna, 40500 AURICE
GARDESSE Jean-Marie	USA PETANQUE	05 58 76 06 48	390 route de Cauna, 40500 AURICE
CHANTEFOIN Hervé	VOLLEY LOISIR	05 58 76 33 78	500 route du Bayle, 40500 AURICE

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ANIMATIONS

PRÉSIDENT OU RESPONSABLES	ASSOCIATION	TÉLÉPHONE	ADRESSE
BAILLET Jacques	PASTOUS ET PASTOURETTES (FOLKLORE)	05 58 75 11 38	1987 rte de Saint Orens, 40090 ST PERDON
BOUCARD Stéphane	AYPE (Parents d'élèves)	05 58 76 25 41	60, route de Campagne, 40500 AURICE
SAINT FLORIN Monique	L'UNION-SECOURS MUTUEL	05 58 76 25 41	175 lot l'aouzet, 40500 AURICE
MARSAN Pascal	AMICAL DES ELUS	05 58 76 18 70	2705, route de Tartas, 40500 AURICE
LACOUTURE Jean	CATM (ANCIENS COMBATTANTS)	05 58 76 16 72	310, route de Matilon, 40500 AURICE
DUCOURNAU Christiane	ASA (3 ^{ème} âge)	05 58 76 08 60	750, route de Campagne, 40500 AURICE
BACHE Mathieu	ACCA (CHASSE)	06 18 95 06 20	1, lotissement Laouilhé, 40500 AURICE
DUCOURNAU Christiane	AMICALE DES ASSOCIATIONS AURICOISES	05 58 76 08 60	750, route de Campagne, 40500 AURICE
BACHE Marcelle	CLUB TAURIN (COURSE LANDAISE)	05 58 76 08 62	1195, route de Haut Mauco, 40500 AURICE
SAINT-FLORIN Lucie	COMITE DES FETES PATRONALES	05 58 76 20 44	147 avenue de Laouzet, 40500 AURICE
DARTENUC GUILLAUME	COMITE DES FETES PATRONALES	05 58 76 38 18	645, route de Saint Sever, 40500 AURICE
SOURROUILLE Christophe	TN 10 (THEATRE)	06 03 94 19 51	845, route de Le Leuy, 40500 AURICE
DUTOYA DESPOUYS Livie	ASSOCIATION CANTINES REGROUPEMENT	09 61 29 18 98	615, route de Le Leuy, 40250 LAMOTHE
CASTETS Anne	ASSOCIATION DES AMIS DE LAGASTET	05 58 76 18 66	930, route de Hayoula, 40500 AURICE

ASSOCIATIONS DE FONCTIONNEMENT

PRÉSIDENT OU RESPONSABLES	ASSOCIATION	TÉLÉPHONE	ADRESSE
CABANNES André	ASL (CHEMINS PRIVÉS)	05 58 76 17 60	1090, route de Le Leuy, 40500 AURICE
BIZIERE Dominique	AS de DFCI (PROTECTION DES FORÊTS)	05 58 76 35 58	1665, route de Haut-Mauco, 40500 AURICE

MEMENTO

- **Mairie Aurice** : 05 58 76 06 50
Heures d'ouverture : Lundi - Jeudi : 8h30 - 12h30
 et 13h30 - 15h30 (permanence téléphonique jusqu'à
 17h30). Vendredi : 8h30 - 11h30
- **Ecole** : 05 58 76 36 90
- **Garderie de l'école** : 7h30 - 8h30 / 16h30h- 18h

■ Communauté des communes du Cap de Gascogne

Les services du CIAS sont détaillés dans un livret « Mémento des services » à votre disposition à la mairie.
 Le Centre Intercommunal d'Action sociale se situe : 1 rue de Bellocq, 40500 Saint-Sever : 05 58 76 41 41
 Les différents services sont présentés ci-dessous avec leurs adresses respectives.

Enfance Jeunesse

Lieu-dit « le Cap » avenue du Tursan, Saint-Sever

- **Crèche multi accueil** : 05 58 62 24 48
 Enfants de moins de 4 ans
- **Garde relais et Relais Assistante Maternelle**
 Parent Enfant : 05 75 75 84 26
- **Accueil loisirs** : 05 58 76 39 22 - 06 16 70 79 80
 Enfants et jeunes de 3 à 15 ans
- **Espace jeunes** : 05 58 76 39 22 - 06 75 26 24 27
 Jeunes de 12 à 20 ans

Services pour tous

1 rue de Bellocq, Saint-Sever

- **Aides diverses** : 05 58 76 41 41
- **Point relais emploi** : 05 58 76 28 83
- **Minibus** : 06 30 29 66 83 (sur réservation)

Séniors (+60 ans) et Handicapés

- **Portage des repas** : 05 58 76 41 80
 Rue Michel Montaigne, Saint-Sever
- **Logement pour personnes âgées** : 05 58 76 41 80
 Rue Michel Montaigne, Saint-Sever
- **Service de soins à domicile SSIAD** : 05 58 76 41 41
 1 rue de Bellocq, Saint-Sever
- **Aide à domicile** : 05 58 76 41 41
 1 rue de Bellocq, Saint-Sever
- **Petits travaux** : 05 58 76 41 41 - 06 23 47 76 60
- **Service télé alarme** : 05 58 76 41 41
 1 rue de Bellocq, Saint-Sever

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CAUNA - SOUPROSSE - AURICE BASKET (C.S.A.)

La saison s'est achevée. Ouf ! Cela fait du bien à tout le monde de souffler un peu.

Il faut dire qu'une saison dure 10 mois pour les joueurs et 12 pour les dirigeants.

En cette période, le bureau est particulièrement mis à contribution. Il faut travailler sur les effectifs et la mise en place des équipes de la saison prochaine, relancer les indécis, partir en quête de coaches et de joueurs. Bref, tout doit être calé avant que chacun parte en vacances.

C'est à nos éducateurs que je pense en premier en parlant de vacances. Ils en ont bien besoin car c'est un métier qui demande patience et passion.

Animer au quotidien toutes ces équipes de jeunes n'est pas faisable sans patience. Nos chers chérubins et autres ados sont le sel de nos vies. Ils nous font vibrer et souvent rire mais ils savent aussi se chamailler pour rien, faire la tête à tout va et du coup gâcher quelquefois les moments les plus simples.

Je terminerai sur ce thème en illustrant la patience des éducateurs par les interférences générées auprès d'eux par certains parents. Peut-être ne sommes-nous pas toujours le meilleur des exemples, nous autres les adultes. Nous oublions fréquemment de prendre un peu de hauteur de vue et ne voulons voir les choses qu'à travers l'œil égoïste du parent. A méditer...

La passion est la raison d'être de Babeth et de Franck. Mettez-vous 2 secondes à leur place. Ils doivent tous les jours transmettre, apprendre, évaluer et sans cesse recommencer. Ils sont nos enseignants du basket.

Transition toute trouvée pour parler des temps d'activités périscolaires (TAP). Grâce aux municipalités d'Aurice, Cauna et Souprosse, ces TAP ont été un succès du point de vue de l'organisation. Le CSA basket est heureux d'avoir contribué à enrichir le domaine d'activité proposé aux enfants. Rendez-vous est pris pour la rentrée prochaine.

L'initiation des jeunes à l'arbitrage est une priorité pour les dirigeants du CSA. Mathieu BACHE a su relever ce défi une année encore. Il a proposé à nos jeunes des ateliers théoriques et pratiques afin de les aider à aborder plus sereinement les

situations d'arbitrage que nous leur demandons d'assumer en sifflant les matchs de leurs camarades tous les week-ends.

Merci aussi à tous les arbitres et coaches bénévoles qui œuvrent aussi pour la réussite de ce club.

La fin de saison, c'est aussi le temps des bilans sportifs.

• Dans le dernier bulletin, je vous parlais des deux équipes de séniors féminines. Elles ont tenu la cadence et le haut du tableau. Cela leur donnera le droit d'évoluer au niveau supérieur à savoir la promotion excellence région pour l'équipe 1 et l'excellence département pour l'équipe 2. Encore bravo !

• L'équipe 1 garçons finit 5^{ème} de sa poule et assure assez facilement le maintien. Est sa place ? De l'avis de beaucoup, non en raison de la qualité humaine et technique du groupe. Toutefois, au regard du contexte lié essentiellement aux blessures et à la disponibilité de certains joueurs, c'est réellement une bonne saison !

• L'équipe 2 garçons descendra en honneur département. Quel dommage que ce groupe n'ai pas eu plus d'orgueil pour préserver le maintien et ainsi assurer un championnat attractif pour la génération montante.

• L'équipe 3 garçons ne pouvait pas descendre. Elle sera donc l'égale de la 2 la saison prochaine.

• Chez les jeunes, pas de titre mais des satisfactions. Chez certains c'est le niveau technique qui est remarqué. Chez d'autres, c'est l'attitude et la dimension humaine du groupe. Une mention toute particulière pour l'équipe cadettes qui comprend 4 Auriçoises et qui a évolué en 2^{ème} partie de saison dans le championnat de niveau régional. Une première dans le club et ce, toute catégorie confondue. De plus, elles échouent aux portes des $\frac{1}{4}$ de finales !

Vive la saison 2013/2014 !

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été en attendant de vous retrouver près des terrains.

Le Co-président,
Frédéric LAFITTE



Le Comité des Fêtes vous donne Rendez-vous

Voici un avant goût du programme :

JEUDI 14 AOÛT

Cérémonie d'ouverture (surprise !)
Et on enchaîne par une soirée Tapas
au Bistrot familial

SAMEDI 16 AOÛT

Concours de pêche suivi de l'entrecôte
Repas au Bistrot
Tournoi de volley et jeux pour enfants
En soirée le repas traditionnel !

VENDREDI 15 AOÛT

11h : Messe animée par l'Harmonie de St-Sever.
Vin d'Honneur suivi d'une daube de taureau préparée par
la Bistrot familial
17h : Course Landaise - Ganaderia Vert Galan (seconde)
toujours en musique sous la baguette et le rythme de
l'Harmonie de St-Sever
Vin d'honneur et soirée Moules/Frites

DIMANCHE 17 AOÛT

Concours de pétanque
Repas de clôture avec araignées de porc au menu.

Nous vous attendons nombreux !

Lucie SAINT FLORIN
Présidente du Comité des Fêtes

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

AMITIÉ SOLIDARITÉ AURIÇOISE

Sortie de Printemps 2014



Le 4 juin, dès 8 heures, 48 passagers se pressent autour de l'autocar qui les conduira en Gironde.

Après un petit-déjeuner rapide à CESTAS, nous nous rendons au Château Bertinerie pour une visite des chais.

Il s'agit de la plus grande exploitation française de culture de la vigne en lyre. Ceci entraîne, nécessairement, une récolte manuelle aboutissant à des vins de qualité remarquable.

Une dégustation de vin blanc, vin rouge et en guise d'apéritif d'un délicieux Montbazillac nous permet de rejoindre, guille-rets « L'Ange Bleu ».

A l'origine, c'était un Bar-Hôtel-Restaurant en bordure de la Nationale 10. Mais la création de l'autoroute obligeant la clientèle à un long détour pour accéder à l'établissement, l'idée de proposer un spectacle s'imposa avec la construction d'une salle de 600 m² et d'une scène de 120 m² et de 8 m de haut.

Les exploitants rencontrèrent une troupe d'artistes dirigée par Pathybad.

L'Ange Bleu était né !

En 2008, dix ans après l'ouverture, une seconde salle de 1200 places est ouverte avec une scène de 600 m² et 600 m² de loges et coulisses.

Pour cette saison qui marque les 15 ans de l'aventure, le nom de la revue s'est imposé : « 15 ans d'étoiles ».

Nous avons pris place dans la magnifique salle où nous a été servi un succulent repas entrecoupé de chansons (Aznavour, Trenet, Piaf,...) et de musiques dansantes dont certains ont profité.

Puis de 15h à 17h, nous avons assisté à un spectacle haut en couleurs aux tableaux évocateurs : la Jungle avec sauvages et explorateurs, la Chine authentique et majestueuse, le French cancan endiablé comme il se doit et le magnifique Final.

Après cette excellente journée bien remplie, nous avons regagné Aurice vers 20h, la tête pleine de « gentils frous-frous ».

Jeanne-Marie DAUGA
Vice-présidente de L'ASA

LES AMIS DE LAGASTET, DU NOUVEAU ET DES NOUVELLES !

Du nouveau au sujet des travaux : trois années se sont écoulées depuis le début de la restauration, la pose du plafond en bois est terminée, trois ouvertures avec vitrail restaurées, les huisseries de la sacristie réparées. Doucement mais sûrement la chapelle prend forme.

Elle sera rouverte au culte pour une messe de semaine le mercredi 30 juillet à 18 h.

Des nouvelles : les Amis de Lagastet entreprennent depuis le mois de mai le nettoyage des abords, le sablage puis la remise en peinture de la statue de la vierge.

La saison des manifestations a débuté le 1^{er} juin par une « Marche récréative ». Le principe était simple, faire marcher jambes et tête en répondant aux rébus disséminés sur les parcours de 7 et 13 km passant dans les bois et en bord de route. Pas d'égarés au final et des temps de marche forçant le respect. La « récréation » s'est terminée par une remise de lots pour récompenser les premiers, les derniers et les chanceux par tirage au sort. L'important c'est de participer. Cette belle matinée s'est achevée autour du barbecue pour le service des grillades et des boissons.

La saison se poursuivra par la journée champêtre dimanche 7 septembre, sous les platanes comme toujours... par beau temps ! Un char fleuri et champêtre ouvrira la journée au départ du carrefour de Lagouailarde jusqu'à la chapelle. Un repas sera servi dans l'allée, suivi d'un récit de Mme Brethes concernant la vie des habitants du quartier, la journée se terminera par une animation musicale. Aux abords de la chapelle quelques jeux...quilles, boules. Les adultes et les enfants qui souhaitent étoffer le cortège sont les bienvenus.

Enfin, samedi 13 décembre tradition oblige ce sera le « feu d'hiver » avec chants, danses traditionnelles et vin chaud. Auparavant un spectacle de magie sera donné dans la chapelle. Pour préparer joyeusement cette rencontre, et danser tous ensemble autour du feu nous répéterons les danses traditionnelles une fois par semaine. Pour chanter aussi tous ensemble les chants de Noël nous avons le souhait de former un petit groupe pour l'occasion sous la direction de Bernadette Dupuy ; toutes les voix sont bienvenues mais celles des hommes recherchées. Merci à chacun et chacune de se manifester.

Anne CASTETS

Pour nous contacter : 06 81 56 72 71 / 06 37 23 24 57 Virginie CHANTEFOIN



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

LE THÉÂTRE NATIONALE 10

Chantons à Aurice !

Soirée importante pour les élèves des deux classes d'Aurice le 15 mars dernier ! Ce soir-là, nous accueillions une fois encore un concert de l'association Chantons sous les Pins qui avait concocté pour nous une soirée suisse ! Deux artistes helvètes étaient à l'affiche : LIA, jeune musicien prometteur, et Thierry ROMANENS, dont la verve pleine d'humour et d'émotion a séduit le public.

Mais ce sont des artistes d'un autre genre que nous attendions tous : d'abord les élèves de la classe de CM1/CM2, qui avaient à composer les paroles d'une chanson pour LIA. Le thème était imposé : la francophonie ! Les élèves ont travaillé dur avec leur enseignante, Mélanie SENEÉ, alors remplaçante à Aurice, puis ont envoyé leur composition à l'artiste suisse. Ce dernier a alors mis les paroles en musique, puis il a envoyé sa composition à la classe, prête alors à en apprendre la mélodie. Les compositeurs en herbe ont donc été appelés sur scène pour chanter LEUR chanson avec l'artiste : un grand moment !

De même avec Thierry ROMANENS et les élèves de CE2/CM1 de M. CRABOS. L'artiste avait choisi une chanson de son concert et l'avait envoyé à la classe - « Les hyènes », son titre le plus connu ! Les élèves ont appris la chanson avec leur enseignant. Pendant la soirée, les enfants présents ont eux aussi été appelés pour chanter avec l'artiste...

Nous remercions chaleureusement Marie AUMOINE de Chantons sous les Pins pour sa confiance et son enthousiasme communicatif. Nous espérons avoir l'occasion en 2015 de partager une troisième fois cette aventure !

Christophe SOURROUILLE
Président de l'Association



Paroles de la chanson créée par les enfants

« Sors un peu de ta bulle et ouvre les yeux autour de toi,
T'es pas le seul à parler français, il y a plein d'autres gens comme toi.
Parler français, pour se retrouver, pour échanger et s'entraider.

Allez, venez, et chantez tous en français,
Vous allez vous amuser !

Etre francophone, aujourd'hui c'est être VIP
Découvrir la vie dans les autres pays c'est ça la francophonie !
Partager, s'amuser et explorer... quelle magie !

Allez, venez, et chantez tous en français,
Vous allez vous amuser !

Quentin, le mauritien
Francis, le suisse
Adrien l'haïtien
Françoise la québécoise

Allez, venez, et chantez tous en français,
Vous allez vous amuser ! »



ZOOM : COMMENT FONCTIONNE NOTRE REG

Les Communes assurent :

Gestion de leur personnel de surveillance et des cantinières

Entretien courant de ses propres bâtiments et équipements scolaires

Acquisition de « gros mobilier » pour leur école

Financement des fournitures scolaires via le SIVU

Gratuité des garderies pour les parents d'élèves

La commune d'AURICE verse une subvention à la coopérative scolaire gérée par les Enseignants.

LES REPAS : l'association ACRAM (association cantines regroupement Adour Marsan) composée de parents d'élèves, établit les menus, gère leur approvisionnement et assure la trésorerie (règlements factures fournisseur + facturation / règlement aux parents).

Le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) est un établissement public de coopération intercommunale, régi par le Code général des collectivités territoriales. Il est composé de 12 délégués (3 par communes) dont les 4 maires.

Son financement est assuré par les 4 communes.

Son fonctionnement est similaire à celui d'un syndicat intercommunal à vocation multiples (Sivom) à la différence près qu'un Sivu ne dispose que d'une compétence, fixée dans ses statuts : la compétence scolaire pour notre SIVU.

Aménagement des bâtiments scolaires avec les communes (construction, entretien, rénovation).

Équipement des écoles en petit mobilier et tableau numérique

Participation financière aux voyages scolaires - classes de découvertes

Paiement des fournitures scolaires (53 euros/enfant avec refacturation à chaque commune au prorata de ses propres élèves)

Gestion des personnels ATSEM

Application des règles de la sectorisation scolaire (carte scolaire)

Organisation de la circulation du bus scolaire entre chaque école en partenariat avec le CG (Conseil Général)

Gestion des TAP (idem refacturation à chaque commune au prorata de ses propres élèves)

Le RPI : regroupement des 4 écoles (AURICE/CAUNA/LAMOTHE/LE LEUY)

1980 les 4 communes ont décidé de s'associer pour assurer le maintien des 4 écoles dans chaque village et la vie locale qui en découle.

C'est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord contractuel entre communes.

Les élèves sont regroupés par niveau scolaire sur 4 communes (RPI dit "dispersé").

Cette formule permet :

De continuer à utiliser les locaux scolaires de chaque commune

De regrouper les effectifs par niveau

RÉPARTION 2013/2014 : Ecole d'AURICE 2 classes (CE2/CM1 et CM1/CM2), Ecole CAUNA 2 classes (CE1 + petite et moyenne section maternelle), Ecole Le LEUY 1 classe (CP), Ecole LAMOTHE 1 classe (moyenne et grande section maternelle).

L'APE (Association des Parents d'Élèves) du RPI : Association des 4 APE communales

Elle complète les apports financiers des 4 APE par l'organisation de manifestations communes telles que le loto de Mai à CAUNA et de Juin à AURICE, la fête des écoles, Carnaval, tombolas, animation Noël.

Elle participe ainsi au financement des classes découvertes, aux sorties scolaires, activités éducatives, sportives et culturelles organisées par les enseignants (ex : sortie bibliothèque, cinéma, musée, spectacle).

Elle organise et participe financièrement à une sortie SKI dans les Pyrénées et à un voyage de fin d'année pour les parents et enfants.

Les 4 APE communales, l'APE du RPI, le SIVU et les communes contribuent tous ensemble avec l'aide des enseignants au bien être des élèves de notre regroupement. Chacune de ces structures concourt au financement des activités de l'année.

Les 4 APE communales (association Loi 1901) ont pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Elles ne regroupent que des parents d'élèves. Chaque APE représente les parents des élèves résidant dans sa commune, en participant aux conseils d'écoles grâce à ses parents délégués.

La mission essentielle : assurer le lien entre équipe pédagogique, parents et municipalités.

Chaque APE organise ses propres manifestations (ex : lotos, vide-greniers, repas, concours belote, vente pâtisserie) pour récolter des fonds. Elle peut aussi verser une participation au prorata des enfants de la commune, à l'APE du RPI pour financer les classes découvertes et les différentes activités.

Raconte-moi ton école...

« J'habite AURICE, j'ai 3 ans et je vais à l'école.
Le matin ma maman me dépose à la garderie à AURICE (elle ouvre ses portes à 7h30).
Il y a plein d'enfants, même des plus grands. C'est chouette ! En plus c'est GRATUIT...
Quelle chance pour mes parents !

Puis vers 8h30 je prends le bus... Gratuit, également.
Il me dépose à l'école maternelle à CAUNA ; et là je retrouve Alice de LAMOTHE et Sacha du LEUY.
A midi c'est la pause déjeuner, direction la cantine... et là c'est un délice
car la cantinière a elle-même préparé et cuisiné le repas.
En fin de journée le bus me ramène à AURICE en passant par tous les villages...
ainsi je peux voir les écoles quand je serai plus grande.

L'année prochaine j'irai en grande section à LAMOTHE.
Puis ensuite ce sera LE LEUY pour le CP. Le CE1 je reviendrai à CAUNA.
Enfin je terminerai l'école primaire à AURICE pour le CE2 / CM1 / CM2.

Ce qu'il y a de super c'est qu'ALICE et SACHA même s'ils n'habitent pas le même village que moi,
iront toujours dans la même classe que moi.
Mais j'oubliais CARNAVAL ET LA FETE DES ECOLES... là on se retrouve tous dans un village,
les petits, les grands c'est trop bien... D'ailleurs papa et maman ont fait plein de connaissances.
Je crois qu'ils vont à des réunions de parents d'élèves pour préparer des sorties,
des animations pour nous les enfants.

En plus mon grand frère qui est déjà au collège m'a dit que j'irai plus tard en classe découverte.
J'irai aussi dans des musées, à la bibliothèque à des spectacles accompagnée par mon enseignant.
BREF, ce n'est pas si compliqué le regroupement scolaire ADOUR MARSAN.
Je crois que j'ai de la chance ! »

Ninon

Dessine-moi ton école...

RPI ADOUR MARSAN / APE RPI

Ecole Aurice
CE2 - CM1 - CM2



S. BOULIN
S. CRABOS
APE

Ecole Cauna
Maternelle - CE1



J. DECIS
N. MAURICOMME
APE

Ecole Lamothe
Maternelle



V. GAMICHON
APE

Ecole Le Leuy
CP



D. DAUGREILH
APE

SIVU SCOLAIRE

Mairie Aurice



Mairie Cauna



Mairie Lamothe



Mairie Le Leuy



La tête dans les étoiles et les pieds dans l'Histoire...

Du 24 au 27 mars nous sommes allés à la montagne au centre de Peyrenère, au col du Somport.

Quelle surprise de voir autant de neige ! Nous avons fait des raquettes avec Serge, du ski de fond avec Jacques. Serge nous a également appris à utiliser une balise pour sauver les victimes en avalanche. Il faisait froid mais on s'est bien amusé : on a fait des batailles de boules de neige et des châteaux de neige. Au début, au ski de fond, on ne faisait que tomber (même le maître !) mais très vite c'est devenu très amusant. Les raquettes c'est plus dur. On a vu de très beaux paysages. Le soir, on faisait des jeux et on a assisté à une soirée contes très belle.

Pendant le séjour, il est tombé beaucoup de neige. Avec Serge on en a mesuré jusqu'à 1m60 par endroit. Le dernier jour il faisait très beau. C'était vraiment très agréable. On a fait de la luge à toute vitesse et nous avons fabriqué un igloo, un drôle d'igloo. On s'est bien amusé pendant ces quatre jours !

Les enfants de la classe de CE2 - CM1 d'Aurice



Un super séjour à Arzacq

Du 4 au 6 juin, nous sommes partis pour un beau voyage scolaire à Arzacq sur le thème du Moyen-Âge.

Quand nous sommes arrivés nous avons fait la connaissance de nos animateurs : Estelle et Emmanuel. Nous sommes allés déposer nos affaires dans les chambres et dès le matin nous avons commencé les activités. Comme nous étions nombreux nous avons été partagés en 2 groupes : les seigneurs et les troubadours.

Nous avons fait beaucoup d'activités comme :

- la calligraphie où nous avons appris à écrire notre prénom à la plume et à l'encre de Chine.
- La fabrication de vitraux : Estelle nous a donné des miroirs et de la peinture pour les décorer.
- Les danses médiévales: nous avons dansé la pavane, la farandole et la danse des esméraldas.
- Le théâtre : nous avons joué des saynètes sur la vie de Gaston Phébus

(seigneur du Béarn et de Foy au 17^{ème} siècle) avec différents personnages : les pèlerins, Agnès de Navarre, les paysannes, Gaston Phébus, les damoiseaux, les chevaliers, le héraut, le marchand, le comte d'Arzacq, la comtesse d'Arzacq, petit Gaston, Merlin, les sorcières, les esméraldas et les gardes.

- L'enluminure : nous avons décoré nos prénoms écrits à l'encre de Chine.

- L'héraldique: nous avons fabriqué des blasons en respectant les groupes de couleur de l'époque médiévale.



Les soirs nous avons fait des veillées, une veillée conte et une autre veillée musicale. Le dernier jour nous avons organisé un repas médiéval et entre chaque plat nous avons joué les petites saynètes apprises en théâtre ainsi que des danses médiévales. A la fin du repas, nous avons visité Arzacq avant de rentrer chez nous la tête remplie de souvenirs...